



© tableau de Guglielmina CLARICI

Colloque à l'occasion du centenaire de Pierre DRAI

Un juge visionnaire : modernité de la pensée et de l'action de Pierre DRAI

Tribunal judiciaire de Paris
Vendredi 26 juin 2026

Table des matières

Biographie.....	page 2
Bibliographie.....	page 5
Discours	page 5
Articles de revues juridiques	page 8
Articles de presse	page 9

Biographie

Pierre DRAI est né le 3 juillet 1926 à Constantine (Algérie).

Son père, Samuel DRAI, est greffier en chef du tribunal de première instance de Philippeville (Algérie) ; sa mère, Rose ZERBIB, est femme au foyer. Le couple aura six enfants.

Pierre DRAI suit, à Philippeville, des études primaires au cours desquelles, de 1940 à 1943, il est exclu en application de la législation de Vichy interdisant aux enfants juifs l'accès aux écoles publiques.

Après la guerre, il réussit à reprendre ses études et obtient le baccalauréat (latin-grec-philosophie) avec la mention « bien ».

Sa famille ne pouvant financer ses études de droit, il suit tout le cursus universitaire sans se rendre en faculté et en étudiant seul sur les ouvrages de la bibliothèque du tribunal de Philippeville.

Après avoir obtenu la licence en droit de la faculté d'Alger en juin 1947, il s'inscrit au Barreau de Philippeville en qualité d'avocat-stagiaire et au parquet de la même ville en qualité d'attaché, pour préparer le concours d'accès à la magistrature.

Il se présente au concours en juin 1949 et est admis dans la même promotion que Madame Simone ROZES.

Il est nommé juge suppléant du ressort de la Cour d'appel de Tunis le 2 décembre 1949 : affecté au tribunal de Tunis, il y exerce, sous la présidence d'André DECHEZELLES, diverses fonctions de janvier 1950 à août 1958, d'abord comme substitut puis comme juge du siège à partir de 1955.

Au moment de l'indépendance de la Tunisie le 20 mars 1956, il demeure à son poste au titre de la coopération, participant activement à l'organisation de la justice au sein du nouvel État.

Il est nommé juge au tribunal de Grenoble, poste qu'il rejoint en août 1958 et occupe jusqu'en août 1965.

En juin 1965, il est nommé juge au tribunal de la Seine où il exerce des fonctions civiles, d'abord comme juge à la 18^{ème} chambre, puis au service des ordonnances sur requête à compter de 1968, date à laquelle Pierre BELLET devient président dudit tribunal, succédant à ce poste à André DECHEZELLES.

Pierre DRAI participe alors à de nombreux groupes de travail pour réformer et moderniser la procédure civile avec le professeur Henri MOTULSKY, le président Pierre BELLET qu'il considère comme son maître à penser, le président Jean VASSOGNE et

d'autres juristes éminents : ces réunions de réflexion marqueront profondément sa pensée et son action.

En octobre 1971, il est nommé vice-président au tribunal de Paris : à ce titre, il réorganise le service des conciliations de divorce, en manifestant une attention toute particulière à l'accueil du justiciable.

D'avril 1973 à mai 1974, il est appelé au Cabinet de Jean TAITTINGER en qualité de conseiller technique du garde des Sceaux, dans le gouvernement de Pierre MESSMER.

En mai 1974, il est nommé conseiller à la Cour d'appel de Paris où il exerce jusqu'en septembre 1977, avant de rejoindre le TGI de Paris en qualité de premier vice-président en charge des affaires civiles : il y préside notamment la première chambre civile et la chambre des urgences qu'il crée et pour laquelle il est fait appel à des magistrats volontaires pour faire face à la marée montante des affaires.

Il y développe la procédure de référé et en particulier le « référé provision » (qu'il avait contribué à introduire dans le code de procédure civile dans son article 809 al.2, lors de son passage à la Chancellerie l'année précédente) et le « référé d'heure à heure », n'hésitant pas dans ce cadre à tenir des audiences de nuit à son domicile.

Il est à l'origine de l'introduction de l'«*amicus curiae*» pour l'information du juge et de la « médiation judiciaire », mode autonome et consensuel de règlement des litiges qu'il pratique dès 1978 de façon empirique sur le seul fondement de l'article 16 du Nouveau Code de Procédure Civile, pratique qui donnera lieu à la loi du 8 février 1995 dont il a été l'inspirateur.

En octobre 1981, il est nommé conseiller à la Cour de cassation et affecté à la deuxième chambre civile (divorce, procédure civile et responsabilité civile).

En novembre 1982, il est nommé Président du tribunal de grande instance de Paris.

En juin 1985, il est nommé Premier Président de la Cour d'appel de Paris.

En juillet 1988, il est nommé Premier Président de la Cour de cassation, fonctions qu'il exerce jusqu'au 2 juillet 1996, date à laquelle il est appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

A ce titre, il a exercé entre 1988 et 1996, les fonctions de président de la formation du Conseil Supérieur de la Magistrature compétente en matière disciplinaire pour les magistrats du siège et de président du Conseil d'Administration de l'École Nationale de la Magistrature.

Le 15 novembre 1999, le Président de la République le nomme Président de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des

législations antisémites en vigueur pendant l'occupation (CIVS), fonctions qu'il exercera jusqu'en 2005.

Il décède le 18 avril 2013 des suites de la maladie de Parkinson.

Pierre DRAI a épousé, en mars 1953, Josyane HALIMI

Il avait quatre enfants :

- Janine DRAI, conseiller honoraire à la Cour de cassation, président honoraire de la commission d'instruction de la Cour de Justice de la République
- Sylvie DRAI JACQUIN, orthophoniste
- Véronique DRAI, artiste
- Rémi-Pierre DRAI, avocat

Il était grand-père de huit petits-enfants : Jonathan, Olivier, Léa, Paul, Julie, Raphaël, Ava et Gabriel et de sept arrière-petits-enfants.

- Grand officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
- Commandeur dans l'Ordre National du Mérite
- Officier de l'Ordre des Palmes Académiques
- Docteur Honoris Causa de la Faculté de droit Saint John's de New York
- Docteur Honoris Causa de l'Université de Kent Canterbury
- Commandeur de l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal
- Membre de l'Académie des Privatistes Européens

- Animateur de sessions de formation permanente à l'École Nationale de la Magistrature
- Formateur à l'Institut d'Études Judiciaires pour la préparation au concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature
- Animateur de sessions de formation permanente à l'École Nationale des Greffes
- Conférencier aux Centres de formation des avocats de Paris et Poitiers
- Conférencier à l'Institut Médico-Légal de Paris (cycle de préparation du diplôme d'études sur la réparation du préjudice corporel)
- Président de l'Institut des Hautes Études sur la Justice
- Président du Comité français de droit international privé

Bibliographie

Discours

- **"Le juge civil et l'administration de la preuve"**, Pierre Draï, conférence à l'Association Française de Droit Judiciaire, Paris, 10 décembre 1981.
- **"Discours d'installation à la Présidence du Tribunal de grande instance de Paris "**, Pierre Draï, 12 janvier 1983.
- **"Discours d'installation à la Première Présidence à la Cour d'appel de Paris"**, Pierre Draï, 10 juillet 1985.
- **"Discours prononcé à l'audience solennelle de la Cour d'appel de Paris"**, Pierre Draï, 09 janvier 1986.
- **"Le juge et sa légitimité"**, Pierre Draï, audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Paris, 06 janvier 1988.
- **"Discours d'installation à la Première Présidence à la Cour de Cassation"**, Pierre Draï, 20 juillet 1988.
- **"Le rôle du juge dans la défense des droits de l'homme"**, Pierre Draï, Association Internationale des Juristes Juifs, 24 et 25 octobre 1988.
- **"Allocution prononcée à l'occasion du trentième anniversaire de l'ENM "**, Pierre Draï, Bordeaux, 9 février 1989.
- **"Allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture du Congrès européen de droit du travail"**, Pierre Draï, Paris, 13 septembre 1989.
- **"Allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture du Congrès sur la Révolution et le Droit"**, Pierre Draï, Paris, 19 septembre 1989.
- **"Discours prononcé devant l'Académie française à l'occasion du 450^{ème} anniversaire de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts"**, Pierre Draï, Paris, 28 septembre 1989.
- **"Les droits de l'homme dans le procès civil français"**, Pierre Draï, Académie des sciences morales et politiques, 10 octobre 1989.

- **"30 ans après, l'École Nationale de la Magistrature s'apprête à fêter son trentième anniversaire"**, Pierre Draï, 29 novembre 1989.
- **"Allocution prononcée à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'association internationale des juristes juifs"**, Pierre Draï, Jérusalem, 18 décembre 1989.
- **"Discours de l'université de Kent Canterbury"**, Pierre Draï, 13 juillet 1990, Gazette du Palais, 18 août 1990.
- **"Allocution prononcée à l'occasion du bicentenaire de la Cour de cassation"**, Pierre Draï, Paris, 19 novembre 1990.
- **"Allocution prononcée à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation"**, Pierre Draï, Paris, 07 janvier 1991.
- **"Allocution d'ouverture de la première réunion du Comité Scientifique de l'Institut des hautes Etudes sur la Justice"**, Pierre Draï, Paris, 10 janvier 1991.
- **"Allocution devant l'Institut des hautes Etudes sur la Justice"**, Pierre Draï, Paris, 21 mars 1991.
- **"Le rôle et la place du juge, en France, aujourd'hui"**, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-en-Provence", Pierre Draï, 22 avril 1991.
- **"Le Juge et sa légitimité"**, Pierre Draï, Rencontre de juristes anglais et français, 06 avril 1992.
- **"Séminaire sur la formation judiciaire dans l'espace francophone"**, Agence de coopération culturelle et technique, Pierre Draï, Bordeaux, 13 avril 1992.
- **"La liberté religieuse : un droit fondamental de la personnalité"**, cycle de conférences proposé par le cardinal Lustiger, Pierre Draï, 21 mai 1992.
- **"Lettre adressée par Monsieur Pierre Draï, Premier Président de la Cour de Cassation à Monsieur Michel VAUZELLE, garde des Sceaux, ministre de la Justice"**, 24 juillet 1992.
- **"Allocution inaugurale devant l'International Bar Association"**, Pierre Draï, Cannes, 20 septembre 1992.
- **"Un juge pour assurer l'Etat de Droit : Le juge des référés"**, Pierre Draï, Paris, novembre 1992.

- **"Pour une justice de l'efficacité : Le juge de l'exécution"**, Pierre Draï, Paris, janvier 1993.
- **"Discours de présentation de la Cour de cassation"**, Pierre Draï, Turquie, 12 mai 1993.
- **"Colloque annuel de l'Association des juristes franco-britanniques"**, Pierre Draï, 14 juin 1993.
- **"Quel juge pour la société d'aujourd'hui ?"**, Pierre Draï, 2 mai 1994.
- **"Allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture du congrès de l'association internationale des jeunes avocats"**, Pierre Draï, Vichy, 30 août 1994.
- **"Réflexions sur l'affaire Dreyfus"**, Pierre Draï, CRIF, Paris, 12 octobre 1994.
- **"Audience solennelle de rentrée de la Cour de Cassation"**, Pierre Draï, Paris, 06 janvier 1995.
- **"Allocution prononcée à l'occasion de la remise du prix du Palais Littéraire et Artistique"**, Pierre Draï, Paris, 29 mars 1995.
- **"Le juge ?"**, Pierre Draï, Paris, 26 juillet 1995.
- **"Allocution prononcée à l'occasion de la signature de la convention de jumelage entre la Cour Suprême du Royaume du Maroc et la Cour de Cassation"**, Pierre Draï, Rabat, 05 septembre 1995.
- **"Audience solennelle de rentrée de la Cour de Cassation"**, Pierre Draï, Paris, 12 janvier 1996.
- **"Allocution prononcée à l'occasion du colloque « Révision, dénonciation et mise en cause des conventions et accords collectifs de travail »"**, Pierre Draï, Paris, 15 mars 1996.
- **"Lettre à mes collègues"**, Pierre Draï, Bulletin d'information de la Cour de cassation, 1^{er} juillet 1996.
- **"Allocution prononcée à l'occasion du centenaire de « J'accuse »"**, Pierre Draï, Université de Paris Panthéon, 13 janvier 1998.

- **"Discours prononcé à l'occasion de la remise des Mélanges offerts à Pierre Draï « Le juge entre deux millénaires »"**, Pierre Draï, Paris, 03 mars 2000.

Articles de revues juridiques

- **"La formation et la formulation des décisions de justice"**, Bordeaux, Bellet (Pierre), Draï (Pierre), Martaguet (Pierre), Vassogne (Jean), Association d'études et de recherches, 1980, 322 p.
- **"L'exécution des décisions judiciaires et les moyens de pression à la disposition du tribunal"**, Revue internationale de droit comparé, 1986, p. 511-516.
- **"Quelques observations sur le décret n° 87-434 du 17 juin 1987. Pour un juge qui toujours décide..."**, La Gazette du Palais, 1987, tome 2, Doctrine, p. 512.
- **"Pour la Cour de cassation"**, Semaine juridique, 1989, I, n° 3374.
- **"Le juge des référés protecteur des droits de l'homme"**, Les Petites Affiches 1989, p. 43-47.
- **"Le monde des affaires et ses juges"**, Revue de jurisprudence commerciale, ancien Journal des agréés, 1990, p. 329-335.
- **"Être juge... et juger"**, Revue française de droit administratif, 1990, p. 694-697.
- **"Libres propos sur la médiation judiciaire"**, in Études offertes à Pierre Bellet, Paris, Litec, 1991, p. 123-127.
- **"La Cour de cassation, sentinelle du Droit pour l'an 2000"**, Pierre Draï et Jacques Béguin, Semaine juridique G, n°1, 08 janvier 1992.
- **"Le délibéré et l'imagination du juge, in Nouveaux juges, nouveaux pouvoirs"**, Mélanges en l'honneur de Roger Perrot, Paris, Dalloz, 1995, p. 107-120.
- **"Il y a pour toute la République, une Cour de cassation"**, Moore (Jean-Gaston), de Fontbressin (Patrick), La Gazette du Palais, 30 juin – 2 juillet 1996.

- **"Justice hâtive, justice rapide-Quand une justice hâtive retarde l'issue du procès"**, Bolard (Georges), Draï (Pierre), Semaine juridique, 1997, n° 45-46, Etude, 4061.
- **"Postface centenaire de J'accuse..., Justices"**, Revue générale de droit processuel, 1998, janvier-mars, n° 9, p. 151-156.
- **"Lex multiplex, Universa curiositas..."**, La Gazette du Palais, 22 et 23 avril 1998.

Articles de presse

(Les articles du Figaro sont accessibles avec l'aimable autorisation du Groupe Figaro).

- **"Jacques Brel fait saisir Paris-Match"**, Le Figaro, 22 septembre 1978.
- **"Le tribunal s'est refusé à censurer son « Je vous salue Marie ». GODARD : l'absolution"**, Le Figaro, 23 janvier 1985.
- **" « Je vous salue Marie », vierge de toute censure."**, Libération, 29 janvier 1985.
- **" « Je vous salue Marie » ne sera ni saisi, ni censuré."**, Le Monde, 30 janvier 1985.
- **" Cohérence"**, Philippe BOUCHER, Le Monde, 30 janvier 1985.
- **"La torture en Algérie - Bataille juridique pour six droits de réponse de M. Le Pen"**, Le Monde 10 mars 1985.
- **"La torture en Algérie – Pas de droit de réponse pour M. Le Pen"**, Le Monde, 14 mars 1985.
- **"L'ex – empereur BOKASSA censuré"**, Le Monde, 16 mai 1985.
- **"Les images du Paris-Dakar en liberté conditionnelle sur Antenne 2"**, Le Monde, 12 janvier 1986.
- **"Affaire Grégory – Le livre de Christine VILLEMIN remis en vente"**, Le Quotidien de Paris, 12 juin 1986.
- **"A la Cour d'appel de Paris – La vente du livre de Christine VILLEMIN est autorisée"**, Le Monde, 13 juin 1986.

- **"Le reportage sur les casseurs – La Cour d’appel tranche en faveur de TF1",** Le Monde, 28 décembre 1986.
- **"Carrefour du développement – Le cas MICHAU : Agitation au Palais",** Le Figaro, 25 janvier 1987.
- **"Face au chef des Forces armées révolutionnaires libanaises – Neuf juges sortis de l’anonymat",** Le Figaro, 24 février 1987.
- **"Un arrêt de la Cour d’appel de Paris – Les pharmaciens conservent le monopole de la vente des sucres de synthèse",** Le Monde, 1^{er} mars 1987.
- **"Concurrence – Les premiers pas de la Cour d’appel",** Le Figaro, 31 août 1987.
- **"Le cadre d’action de l’arbitrage",** Le Moniteur judiciaire, 17 décembre 1987.
- **"AIR INTER – Grève : La justice met les pendules à l’heure",** Libération, 28 janvier 1988.
- **"Les tribunaux face aux grèves – Une leçon de droit social",** Le Monde, 29 janvier 1988.
- **"M. Pierre Drai succède à Mme Simone ROZES",** Le Monde, 02 juillet 1988.
- **"Pierre Drai ou le bonheur de juger",** La Croix, 05 juillet 1988.
- **"L’installation de la nouvelle hiérarchie judiciaire. Sérénité des uns, amertume des autres",** Le Monde, 22 juillet 1988.
- **"Les visites domiciliaires du fisc – La Cour de cassation invite les présidents de tribunaux à plus de vigilance",** Le Monde, 20 décembre 1988.
- **"Les rentrées solennelles à la Cour de cassation et à la Cour d’appel",** Le Monde, 08 janvier 1989.
- **"Justice, le code pénal, grande « ambition » de Mitterrand",** Le Quotidien de Paris, 08 janvier 1989.
- **"Justice, Cour de cassation : L’asphyxie",** Le Figaro, 25 juin 1989.

- **"Justice : Une interview du président de la Cour de cassation – Pierre DRAI se prononce sur la crise de la justice",** Le Figaro, 28 juin 1989.
- **"Trois questions à Pierre DRAI, premier président de la Cour de Cassation",** Le Barreau de France, novembre 1989.
- **"Justice – Cour de cassation : des critiques feutrées",** Le Figaro, 09 janvier 1990.
- **"Le président de la Cour de Cassation parle : « La justice a un accès de fièvre »",** Journal du Dimanche, 06 mai 1990.
- **"Fronde des juges, le coup de semonce de Pierre Draï",** Le Figaro, mai 1990.
- **"Le débat de censure sur l’amnistie : Le gouvernement affronte l’offensive de la droite et la fronde des magistrats",** Le Monde, 08 mai 1990.
- **"Justice : A l’occasion de la publication de son rapport annuel – La Cour de cassation réclame le renforcement de son pouvoir de proposition en matière législative",** Le Monde, 12 juin 1990.
- **"Le bicentenaire de la Cour de cassation",** Pierre Draï, Le Monde, 29 novembre 1990.
- **"Une lettre de M. Pierre DRAI au garde des Sceaux « Laissons les juges juger »",** Le Monde, 12 août 1992.
- **"Justice : le réquisitoire d’un haut magistrat",** Le Figaro, 12 août 1992.
- **"Rappel à l’ordre dans le monde judiciaire",** Libération, 12 août 1992.
- **"L’interview du mois avec Pierre Draï",** Droit et Patrimoine, 02 février 1993.
- **"M. Pierre Draï « Rendre à la Cour de Cassation sa mission véritable »",** La vie judiciaire, 25 octobre 1993.
- **"Pierre Draï : Le législateur a fait confiance au juge",** Le Figaro, 1994.
- **"Quel juge pour la société d’aujourd’hui",** La Croix, 12 mai 1994.
- **"Rapport annuel de la Cour de cassation – L’encombrement exponentiel de la Cour de cassation",** La vie judiciaire, 16 au 22 mai 1994.

- **"Pierre Drai : il n'y a pas de traque"**, Le Figaro, 29 mai 1995.
- **"Pierre Drai : des juges fiers de l'être"**, Le Figaro, 02 mai 1996.
- **"Au revoir Monsieur le premier président et merci"**, Bulletin des Experts agréés par la Cour de Cassation, 28 août 1996.
- **"Prix médiation 2007"**, Les annonces de la Seine, 12 novembre 2007.
- **"Pierre DRAI, grand magistrat et ancien président de la Cour de cassation est mort "**, Le Monde, 18 avril 2013.
- **"Mort de l'ancien premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai "**, Libération, 19 avril 2013.
- **"Hommage à M. Pierre DRAI"**, discours de Madame Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, 19 avril 2013.
- **"Hommage du Comité français de droit international privé"**, Monsieur Gérard PLUYETTE, juin 2019.



Pierre Drai – décembre 1949